



Canada 1997



CANADA'S YEAR
OF ASIA PACIFIC
1997 L'ANNÉE
CANADIENNE DE
L'ASIE-PACIFIQUE

L'APEC ET LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

L'Asie est la région la plus peuplée au monde; c'est là aussi qu'on retrouve les économies les plus dynamiques de la planète. La croissance du PIB y est deux fois plus rapide que dans les pays de l'OCDE, et la région compte pour 40 pour cent du commerce mondial.

Le cadre du développement dans la région est devenu plus complexe et plus diversifié. Le phénomène s'est accompagné d'un changement majeur dans les sources de financement pour les pays en développement. Les investissements privés dépassent en effet maintenant de beaucoup l'aide officielle au développement (AOD), et se concentrent surtout dans 12 économies en développement, dont cinq sont membres de l'APEC, à savoir la Chine, la Malaisie, l'Indonésie, le Mexique et la Thaïlande. Les indicateurs sociaux montrent que le fossé entre riches et pauvres s'est rétréci, mais la croissance économique et le développement social continuent de poser des problèmes dans la région de l'APEC, aussi bien à l'intérieur des économies qu'entre elles.

La communauté internationale examine actuellement de plus près le rôle de l'aide dans la coopération globale, y à son égard compris la façon d'améliorer l'efficacité de cette aide et de susciter un meilleur appui public. Les sommets du G-7 à Halifax et à Lyon, par exemple, ont abordé des questions comme l'efficacité du développement, le partenariat et une meilleure coopération entre les IFI et le système des Nations unies.

En novembre 1996, les dirigeants de l'APEC ont approuvé la Déclaration sur le renforcement de la coopération et du développement économiques au sein des économies membres. La Déclaration accorde une grande priorité à six domaines se prêtant à des activités de coopération économique et technique, ayant comme objectifs de promouvoir la croissance durable et le développement équitable :

- développer le capital humain;
- rendre les marchés financiers surs et efficaces;
- renforcer l'infrastructure économique;
- mettre en valeur les technologies de l'avenir;
- favoriser une croissance durable et respectueuse de l'environnement;
- encourager la croissance des petites et moyennes entreprises.

